



Méounes-les-Montrieux

Letro Mèounenco

Juin 2016



Pourquoi nous devons rejoindre la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

En cette période cruciale de mise en place d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, nous aurions pu avoir une attitude passive, politiquement confortable, en laissant le Préfet et la « volonté politique du centre-var » installer Méounes au sein de la Provence Verte et constater ensuite, fatalistes, une augmentation de la fiscalité, une baisse de nos moyens et une disparition de notre poids politique.

Mais c'est un positionnement bien plus courageux que nous avons adopté, celui de rejoindre la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Celui que nous soutenons depuis le départ, que nous vous avons proposé lors de la dernière campagne électorale, et qui nous garantit une fiscalité stable, des moyens conservés et une représentativité utile.

Peu de choses ont changé depuis 2014, rien en tous les cas qui pourrait faire modifier notre opinion.

Et si plus tard, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau rejoint TPM, pourquoi agiter cela comme une peur ? Voyons-y plutôt une chance, celle de bénéficier d'une force économique sans équivalent dans le var. Cela sans perdre notre identité, nos espaces naturels préservés, notre ruralité, bien sûr et en gardant à l'esprit que très majoritairement, nous travaillons et bénéficions des services et équipements de cette grande zone urbaine.

Les plus anciens se souviendront que, bien avant la création des intercommunalités, nous étions liés aux communes de la vallée du Gapeau à travers un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.

Notre positionnement n'est qu'un retour aux sources en quelque sorte, et quoi de plus normal pour une commune qui en compte de multiples.

Et que vive Méounes

Philippe DROUHOT,
Maire de Méounes-les-Montrieux.

Une volonté maintes fois répétée

2011, rejet du projet de Provence Verte par le Conseil Municipal.

2013, rejet du projet de Provence Verte par le CM et demande de rattachement à la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

Novembre 2015, rejet du projet de Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, demande de maintien de la CCVI sinon, demande de rattachement à la CCVG, par le CM.

Juin 2016, rejet du projet de CA Provence Verte et confirmation de la demande de rattachement à la CCVG, par le CM.

En juin toujours, délibération du Conseil Communautaire de la Vallée du Gapeau pour « accueillir » Méounes.

A partir de cette délibération de la CCVG, le préfet, favorable à ce rapprochement, peut prononcer le rattachement de Méounes à la CCVG au 1^{er} janvier 2017.

A propos d'une pétition :

Lors du dernier Conseil Municipal, pendant le débat concernant le rattachement de Méounes à la CCVG, l'opposition a vu l'ensemble de ses arguments pour le maintien en Provence Verte réduits à néant, notamment concernant l'imposition, le développement, les transports ou encore l'urbanisme.

Pour être complet sur le sujet, depuis quelques temps une pétition est proposée par des opposants pour rester en Provence Verte, servie par deux arguments « choc » :

Le premier, évoque une augmentation des impôts en allant au sud : la lecture de cette lettre démontre que c'est faux. De plus, la comparaison des endettements proposée par nos détracteurs n'a que peu de sens, car celui de la Communauté de Communes du Comté de Provence (Brignoles) est en réalité 9 fois supérieur au chiffre annoncé par cette opposition.

Le second consiste à présenter comme notre volonté, le fait d'éventuellement rejoindre à terme la métropole toulonnaise. C'est faux. Je maintiens ce que je disais pendant la campagne électorale à savoir « certains nous prètent l'intention de rejoindre la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, pas TPM, et ce serait techniquement impossible car il faut pour cela une continuité territoriale que nous n'avons pas ». Donc aucun mensonge, aucune tromperie.

Pour autant, nul ne peut nier que dans un avenir plus ou moins lointain, la CCVG pourrait rejoindre la métropole Toulonnaise. Dans ce cas encore, au vu des chiffres d'imposition, d'endettement, de projets d'importance et d'orientation naturelle de Méounes, tout nous pousserait à rejoindre le Grand Toulon plutôt que la Provence Verte, et nous avons les atouts et la compétence pour défendre notre ruralité.

Au dernier Conseil toujours, l'opposition a déclaré qu'il était « hors de question que je sois destinataire de cette pétition ».

Alors, à quoi sert-elle ?

Philippe DROUHOT,
Maire de Méounes-les-Montrieux.

1. La représentativité de notre commune

La représentativité est le nombre d'élus qui siègent dans les diverses instances pour défendre vos intérêts.

	<u>Actuellement</u> <u>Avec la CCVI</u>	<u>Provence Verte</u>	<u>Vallée du Gapeau</u>
Conseil Communautaire	4 sur 37 conseillers	1 sur 52 conseillers	2 sur 34 conseillers
Bureau	1 sur 8	1 sur 28	1 sur 7
Vice-Président	1 sur 7	0 sur 15	1 sur 6
Président	0 sur 1	0 sur 1	0 sur 1

Le bureau est l'organe de gouvernance « décisionnel ». C'est là que siège le maire de chaque commune. Les décisions sont prises à l'unanimité ou font l'objet d'un consensus parce que nous sommes peu nombreux (en CCVI). Penser qu'à 28, en Provence Verte, on peut obtenir le même résultat est une chimère.



En rejoignant la Vallée du Gapeau, nous retrouvons le même format qu'au Val d'Issole : c'est la garantie d'être écouté et de peser sur les décisions.



En rejoignant la Provence Verte, c'est écarter Méounes d'un réel organe décisionnel : c'est nous enlever tout poids politique, toute chance de peser sur les décisions.

2. Fiscalité

L'objectif recherché est de ne pas alourdir la fiscalité des ménages.

Le tableau, ci-dessous, donne les taux appliqués aux bases, tels qu'ils apparaissent sur les feuilles d'imposition.

	Méounes	Projet de fusion avec la Provence Verte			En rejoignant la Vallée du Gapeau	Eventualité TPM
		CCVI	CCSBMA	CCCP		
T.H.	19,84	1,58	7,14	10,32	7,22	10,11
T.F.B	20,06	1,36	0	5,08	1,00	4
T.F.N.B	86,52	6,31	3,49	24,36	4,03	10,13

TH: Taxe d'Habitation; TFB: Taxe Foncière sur Bâti; TFNB: Taxe Foncière sur Non Bâti.

En 2010, la Taxe d'habitation perçue par le département a été transférée aux EPCI ou aux communes selon le régime fiscal de l'EPCI.

Ce qui explique l'écart entre CCVI et les Communautés de Communes.

Vallée du Gapeau:

- Compensation de l'écart de Taxe d'habitation.
- Baisse du taux communal de la TH ➔ 14,2%.
- Taux communal + Taux CCVI = Taux communal réduit + taux CCVG
- Maintien des recettes communales au même niveau.

Provence Verte:

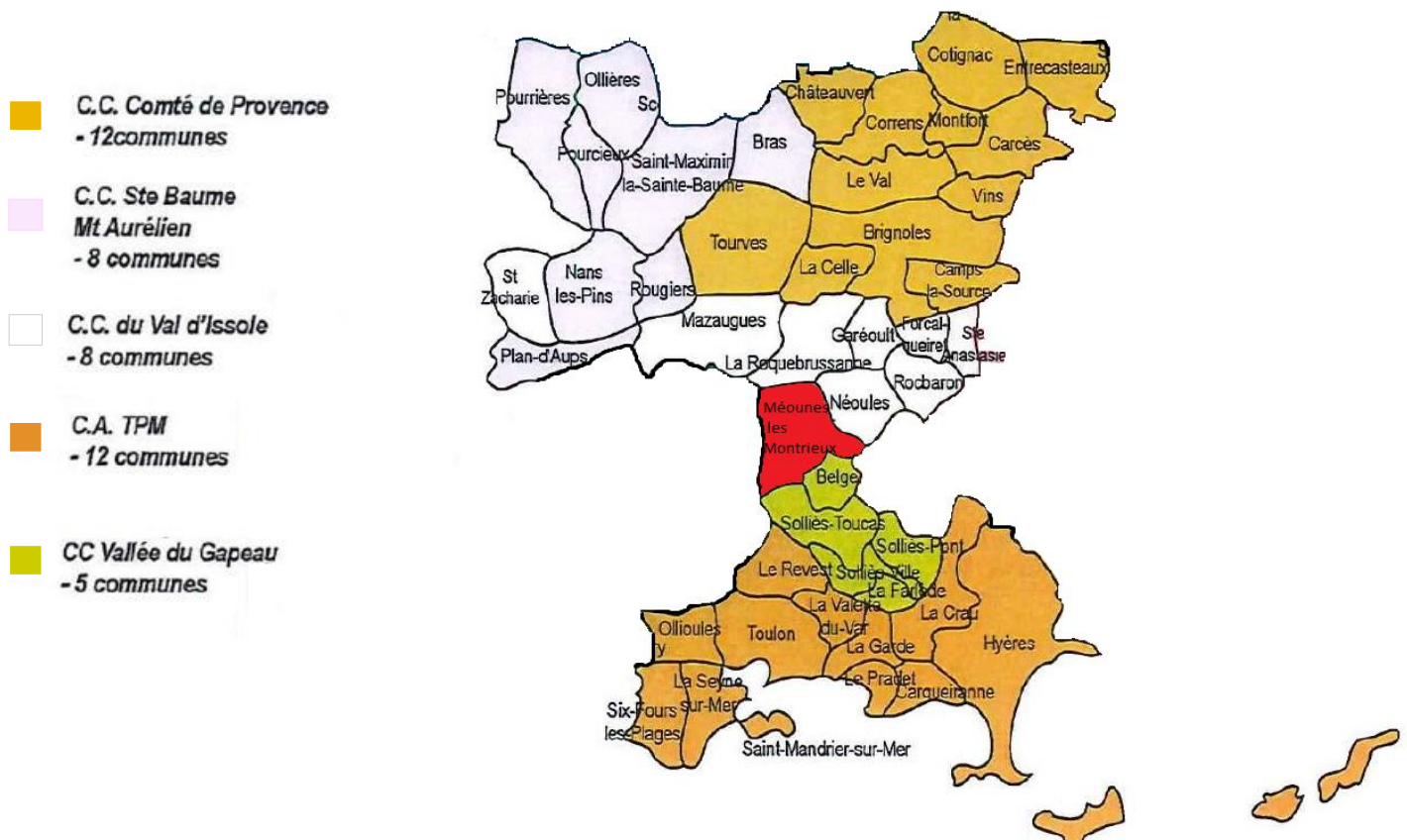
- Compensation des 7% non garantie.
- Augmentation minimum de la TH de 3,1 points.

➡ Rejoindre la Vallée du Gapeau garantit la stabilité de l'imposition des ménages.

➡ Rejoindre la Provence Verte déclenchera une augmentation importante de l'imposition des ménages.

➡ La pression fiscale à la CCCP (Brignoles) est supérieure à celle de TPM.

Méounes, carrefour d'intercommunalités



3. Questions / Réponses

Pas de frontières à Méounes !

Pour les études des enfants, les soins, votre travail, vos emplettes, les services de secours, ... vous pourrez comme actuellement aller au Nord, ou au Sud, et même, nous avons le plaisir de vous l'annoncer à l'Est et à l'Ouest, ... bref vous continuerez à vivre dans une commune française en toute liberté... et ce, quelle que soit l'intercommunalité dans laquelle nous serons intégrés.

Le rapprochement avec la Vallée du Gapeau, aura l'avantage de nous permettre d'être associés aux décisions de « cette grande zone économique et attractive », vers laquelle les Méounais sont tournés.

Tordre le cou à quelques fausses idées entendues ici ou là !

Méounes serait aux confins de la future Métropole toulonnaise

Si notre commune peut paraître très éloignée de l'aire toulonnaise, elle l'est encore plus de Pourrières, St Zacharie ou Entrecasteaux, en Provence Verte. Alors que notre force, en rejoignant la Vallée du Gapeau, sera d'être un carrefour d'intercommunalité, un havre de verdure aux portes du littoral.

Touristiquement, la situation de Méounes en Provence Verte serait valorisante.

Nous pensons plutôt que Méounes gagnerait à obtenir une visibilité dans les lieux très fréquentés de l'aire toulonnaise, dans les gares, l'aéroport, ...

En terme de tourisme, l'important n'est pas d'être 1 au milieu de 28 qui proposent à peu près les mêmes activités, mais plutôt d'offrir des alternatives différentes et complémentaires en proposant aux offices de tourisme de la côte des activités « vertes ».

Voilà un vrai + pour Méounes.

Porte de la Provence Verte et du futur Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, cette situation géographique ne changera pas, Méounes et les Méounais ne seront pas téléportés s'ils adhèrent à la CCVG.

Dans tous les cas, Méounes ne perdra ni sa taille, ni sa qualité de vie, ni ses espaces naturels et agricoles, ... En termes d'urbanisme, les règles ne changeront pas, quelle que soit l'intercommunalité nous accueillant. Une urbanisation galopante, des immeubles en surnombre, ce n'est ni pour demain ni après-demain et relève d'un mélange de fiction de série B et de démagogie.

Des transports en commun qui desserviront mieux Méounes !

Il n'est pas besoin de développer un nouveau réseau de transports en commun pour que le réseau de l'aire toulonnaise desserve Méounes. Les bus qui font demi-tour à Belgentier, pousseront jusqu'à Méounes, tout comme SOS médecins qui concernera enfin les Méounais.

Quant à l'éventuel, hypothétique et hasardeux réseau de transport de la Provence Verte, permettez-nous un certain scepticisme. La gouvernance de cette intercommunalité a déjà beaucoup de mal à se mettre en place, à trouver un consensus sur l'essentiel, ... alors les transports, ... surtout quand on connaît l'étendue de la Provence Verte, la faible densité démographique et l'éloignement de certains lieux à desservir. Le coût risque d'être exorbitant.